

9^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE LORETTEVILLE

Le mardi 10 décembre 2024, à 19 h

En Salle : Édifice Denis-Giguère, 305 rue Racine

En ligne : Plateforme Teams

Étaient présents

Madame Linda Duchaine
Madame Lyse Pelletier
Monsieur Samuel Clavet
Madame Nancy Beaupré
Monsieur Hugo Chouinard
Madame Catherine Gaudette

Vice-présidente
Secrétaire
Trésorier
Administratrice
Administrateur
Administratrice

Était absente

Madame Véronique Perez

Présidente

Étaient également présentes

Madame Marie-Josée Asselin

Conseillère municipale du district
Loretteville-Des Châtel

Madame Nathalie Verreault

Attachée politique

Madame Anne Pelletier

Conseillère en consultations publiques
Service des relations citoyennes et des
communications – Ville de Québec

Madame Diane Corriveau

Secrétaire de rédaction

Quorum

Il y a quorum, laissant place à la tenue de l'assemblée. Outre les personnes mentionnées précédemment, trois (3) personnes assistent à l'assemblée.

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Point d'information de la conseillère municipale	19 h 03
4.	Période de questions des citoyens	19 h 20
5.	Dossiers concernant le quartier	19 h 30
	5.1. Chantier de construction sur la rue Louis-IX	
6.	Dossier concernant le conseil de quartier	19 h 40
	6.1. Conférence internationale sur la santé durable	
	6.2. Le Petit journal de Loretteville (remboursement des dépenses)	
	6.3. Programme de sensibilisation à la sécurité routière	
	6.4. Suivi sur la séance d'information sur le 311	
7.	Correspondance	20 h 10
	7.1. Présentation de l'outil Google Workspace de la Ville	
	7.2. Appel de projets de la Ville pour l'aménagement de jardins partagés	
	7.3. Politique de la Ville en matière d'activités physiques, sportives et de plein air	
	7.4. Rendez-vous du jardinage – 4 mai 2025	
8.	Adoption du procès-verbal du 12 novembre 2024	20 h 15
9.	Fonctionnement du conseil de quartier	20 h 20
	9.1 X	
10.	Varia	20 h 25
11.	Fin de l'assemblée	20 h 30

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Linda Duchaine préside la rencontre. Elle ouvre l'assemblée à 19h. Elle souhaite la bienvenue aux membres du conseil, à la conseillère municipale et à son attachée politique, à la conseillère en consultation publique et aux personnes présentes en salle.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

À la suite de la lecture, l'adoption est proposée par madame Nancy Beaupré laquelle et est appuyée par monsieur Samuel Clavet.

3. Point d'information de la conseillère municipale

Madame Marie-Josée Asselin, conseillère municipale, salue les membres du conseil et l'assistance et présente les principaux sujets d'intérêt qui alimentent la vie du quartier.

• Activités durant la période des Fêtes

Madame Asselin souligne que certaines activités ont déjà eu lieu comme les marchés de Noël les 30 novembre et 1er décembre de la Société artistique de la Haute Saint-Charles, celui des commerçants de la rue Racine les 7 et 8 décembre et que celles à venir sont toutes aussi intéressantes. À noter à l'agenda la tenue de celles-ci :

- La promenade festive du 14 décembre de 11h à 15 h à l'extérieur de l'édifice Denis-Giguère où les familles auront accès à une multitude d'activités variées;
- Un concert à l'église Saint-Ambroise également, le 14 décembre à 19 h;
- La collecte de la soupe populaire de Loretteville et petits desserts, des mets cuisinés en matinée le 15 décembre...

Madame Asselin se dit fière de voir le magnifique et gigantesque sapin de Noël qui crée une ambiance festive sur la rue Racine à côté de l'édifice Denis-Giguère. Une heureuse initiative menée par l'Association des gens d'affaires de la rue Racine en partenariat avec la Ville et Desjardins.

• Revitalisation du secteur Racine

Madame Asselin est heureuse d'annoncer que la Ville investira deux millions de dollars par année qui serviront à financer la dynamisation du secteur de la rue Racine. Un soutien à la vitalité économique du secteur Racine et à la qualité du milieu de vie par la création de milieux de vie inclusifs et attrayants.

Un magnifique travail d'équipe réalisé avec les membres du conseil de quartier, les citoyens, avec les organismes et les commerçants ce qui a certes, permis la réalisation d'un engagement de campagne électorale, conclue fièrement madame Asselin.

• Terrain de l'ancien Irving

Le projet d'expropriation dudit terrain est en cours. L'acquisition de celui-ci, ne peut servir qu'à des fins d'utilisation publique et collective (musée, arrêt d'autobus, centre communautaire...) et ne sera ouvert à aucun marché de spéculation.

• Le Piolet

L'administration du Piolet a effectué une offre d'achat pour le terrain situé angle Racine et Dames Ursulines où était la maison Racine-Trudel. Cette offre est conditionnelle à l'analyse du sol dont la date butoir est en février ou début mars.

- **Projets de construction**

Madame Asselin rappelle que le projet de construction au coin de Racine et Valcartier avance bien. D'autres projets de construction de logements sont en cours et s'activent sur la rue Martel (32 logements), sur la rue Louis IX (200 logements), la rue de l'Hôpital (51 logements).

- **Déménagement du bureau d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles**

Madame Asselin confirme que le projet de déménagement se poursuit.

- **Programme de subvention aux projets locaux en matière de biodiversité**

Madame Catherine Gaudette indique que l'on va bientôt, annoncer un soutien de l'ordre de 4 000. \$ à un projet qui profitera à la biodiversité comme, à titre d'exemple, un jardin collectif dans un secteur donné du quartier qui va permettre de renforcer les liens avec le voisinage. Tout projet qui ramène à la vie précise-t-elle. Les critères d'éligibilité sont présentement, en cours d'élaboration. Un dossier qui sera suivi avec intérêt.

- **Projet de développement de l'axe Bastien-Racine**

Le travail visant à conceptualiser un projet unifiant les liens entre la Nation *huronne-wendat*, le site de la chute Kabir Kouba et la rue Racine est toujours en cours. Un dossier suscitant beaucoup d'intérêt, de part et d'autre, et qui est suivi avec attention.

- **Stratégie de sécurité routière**

La sécurité routière est une constante préoccupation. La Ville, stratégiquement, priorisera en 2025, de mettre en place des aménagements pour réduire la vitesse aux alentours des RPA, des CHSLD, des corridors scolaires.

- **Corridor scolaire de l'école de Château-d'Eau**

Les travaux visant la reconfiguration de la zone de stationnements et de débarcadère à l'école Château d'Eau sont complétés. L'adaptation à ces changements nécessite un certain temps de la part des parents, des transporteurs scolaires pour particulièrement, assurer la protection des enfants qui empruntent cette trajectoire pour rejoindre leurs parents ou retourner à la maison. Cette période de rodage est en cours.

- **Suivi de la consultation publique concernant le 12, rue des Nobles**

Malgré la nécessité de répondre au besoin d'offre de logements sur le territoire de la Ville, comme le stipule la demande d'un propriétaire d'ajouter un troisième étage pour constituer un immeuble à six logements sur la rue des Nobles, le demandeur rencontre une opposition de la part de citoyens. Madame Asselin souligne qu'il n'y a pas lieu de procéder à l'exercice d'un référendum sur le sujet et que le dossier suit son cours.

- **Occupation du 184, rue Racine**

Le centre de services scolaire n'est pas disposé à vendre l'immeuble mais une démarche de location à long terme est en cours afin d'y aménager des locaux pour les organismes communautaires du secteur.

- **Budget 2025**

L'amélioration de l'offre sportive et récréative demeure considérée dans le budget 2025. Ajout d'équipements et de modules de jeux, entretien de piscine dans certains parcs et écoles, salle multisports à la polyvalente Roger-Comtois, etc.

4. Période de questions des citoyens

Une citoyenne relate le manque de diffusion de l'information relative à la vie du quartier qui pourrait, entre autres, être accessible via un écran géant situé à un endroit stratégique. Son contenu viserait à promouvoir les événements et activités communautaires ou, toute autre annonce pouvant avoir une incidence ou d'intérêt quelconque sur la vie de nos concitoyens et concitoyennes.

Puisque l'installation de ce type de structure nécessite une modification à la réglementation, les administrateurs du conseil de quartier ont voté en faveur de la résolution suivante.

Résolution 24-CA-31

À Loretteville, la rue Racine et le quartier en général connaissent une effervescence remarquable sur les plans culturel, communautaire et commercial. Grâce aux efforts de revitalisation de la rue Racine, une multitude d'activités s'y tiennent tout au long de l'année. Toutefois, les artisans qui souhaitent faire connaître leurs créations, les organismes communautaires qui organisent des activités et les commerces qui ont diverses offres de service souhaitent plus de visibilité.

Actuellement, ces acteurs clés tiennent leurs activités de promotion principalement dans le groupe Facebook « Loretteville » administré par une équipe de trois citoyens, un outil devenu très populaire après la fermeture des journaux locaux et régionaux. Toutefois, il faut dire que les actualités diffusées dans ledit groupe se perdent dans le fil continu de nouvelles publications. Pour tenter de remédier à cet inconvénient, un citoyen a récemment lancé une initiative : la création du site de référence Loretteville.ca, offrant ainsi aux organismes et aux commerces locaux une visibilité numérique sur une plateforme crédible.

Ces outils de communication répondent au besoin d'information des citoyens ayant une certaine maîtrise des technologies numériques. À une époque où la technologie occupe une place dominante, le conseil de quartier estime que l'information locale doit être un service accessible à tous, conformément aux principes de l'accessibilité universelle.

- Attendu que la rue Racine et le quartier de Loretteville connaissent une effervescence remarquable sur les plans culturel, communautaire et commercial ;
- Attendu que grâce aux efforts de revitalisation, une multitude d'activités se déroulent tout au long de l'année dans le quartier ;
- Attendu que les artisans, les organismes communautaires et les commerces locaux souhaitent bénéficier d'une meilleure visibilité pour leurs créations, leurs activités et leurs offres de services respectives ;
- Attendu que la fermeture des journaux locaux et régionaux a déplacé une grande partie des activités de promotion vers le groupe Facebook « Loretteville », un outil populaire, mais limité par la nature éphémère de ses publications ;
- Attendu que le quartier ne possède pas de source d'information pérenne et en continu ;
- Attendu que certains groupes de citoyens peuvent faire face à des inégalités d'accès à l'information dans le quartier en raison de leur littératie numérique ;
- Attendu que le conseil de quartier considère que l'information locale doit être accessible à tous, conformément aux principes de l'accessibilité universelle ;
- Attendu que la promotion des activités locales contribue à reconnaître les efforts des commerces et organismes, tout en assurant le dynamisme et l'attractivité de Loretteville.

Par conséquent, le conseil de quartier de Loretteville fait les propositions suivantes à la Ville de Québec.

- Procéder à l'installation d'écrans à messages variables permanents pouvant diffuser de l'information en continu ;
- Positionner ces écrans à des endroits stratégiques pour faire en sorte qu'ils soient visibles par une grande partie de la population. Par exemple, au coin du boulevard de l'Ormière et de la rue Racine, point d'entrée principal du quartier et à l'avant de l'édifice Denis-Giguère, là où se tient la majorité des activités de dynamisation.

La gestion de l'information mise sur l'écran pourra, par la suite, revenir à une des organisations du quartier qui aurait une relation privilégiée avec les organismes et les commerces qui souhaiteraient profiter de ce nouveau type de communication.

Résolution proposée par Lyse Pelletier et appuyée par Nancy Beaupré, et adoptée à l'unanimité.

5. Dossiers concernant le quartier

5.1 Chantier de construction sur la rue Louis-IX

Madame Lyse Pelletier a reçu un courriel d'une résidente de la rue Louis-IX, qui manifestait son inquiétude face aux travaux et dynamitage en cours sur la rue et qui pourraient avoir un impact sur les fondations de sa résidence. Madame Asselin a parlé à cette dame et lui a signifié que ce chantier ne relevait pas de la Ville et que conséquemment, toute responsabilité si des dommages étaient causés, incombait à l'entrepreneur.

6. Dossiers concernant le conseil de quartier

6.1 Conférence internationale sur la santé durable

Mesdames Linda Duchaine et Catherine Gaudette ont assisté à la conférence internationale sur la santé durable le 3 décembre dernier à l'Université Laval. Unanimement, elles ont trouvé très intéressantes et dynamiques les nouvelles informations reçues dans une perspective de santé durable. La présentation donnée par monsieur Jean-Pierre Després, directeur général de VITAM, a particulièrement suscité leur intérêt.

Serait-il possible est-il posé, d'élaborer via le conseil d'arrondissement, un projet qui réunirait de 75 à 100 personnes afin de promouvoir ce concept visant à *une vie de quartier en santé*? Madame Duchaine a reçu un courriel d'une citoyenne intéressée à ce projet. Un dossier à suivre.

6.2 Le Petit Journal de Loretteville

La deuxième parution et la distribution du Petit Journal de Loretteville ont été effectuées avec succès. Cependant, comme l'explique madame Duchaine.

Il a fallu à la dernière minute, devant l'impossibilité de l'imprimeur retenu depuis longue date d'effectuer l'impression, en trouver un autre afin de respecter la date de tombée du journal.

Bref 500 copies au lieu de 800, de 8 pages couleurs au lieu de 2 sur papier glacé, ont été imprimées par inadvertance, engendrant un excédent des coûts. Le montant déboursé incluant les taxes est de 716.29\$ et grâce à la subvention de 300. \$ de La Pieuvre, la balance dû était de 416.29 \$.

Résolution 24-CA-32

Comme madame Duchaine a personnellement, déboursé le montant de 416.29 \$ pour acquitter la facture, il est proposé par madame Lyse Pelletier et appuyé par monsieur Samuel Clavet de rembourser madame Duchaine.

6.3 Programme de sensibilisation à la sécurité routière

Il est confirmé que la demande de subvention pour l'année 2025 a été effectuée le 26 novembre dernier. Un dossier à suivre et également, la réceptivité du montant qui y sera alloué pour la réalisation des projets de sensibilisation à la sécurité routière.

6.4 Suivi de la séance d'information sur le 311

Lors de cette rencontre en ligne, tenue le 19 novembre dernier, le Centre de relation avec les citoyens et le Service de police de Québec visaient à informer les membres des conseils d'administration des conseils de quartier sur : leur rôle, leur fonctionnement et comment communiquer avec leur service. Quarante-deux personnes étaient au rendez-vous et ont pu échanger et poser leurs questions. Un fichier PDF de la présentation est disponible pour les personnes qui n'ont pu y assister et qui seules, possèdent un lien pour s'y connecter. Monsieur Clavet qui avec d'autres collègues y a assisté, souligne que 265 000 appels ont été enregistrés cette année au 311 et que les échanges ont été somme toute, fort intéressants.

7.

Correspondance

7.1. Présentation de l'outil Google Workspace

Une invitation a été envoyée aux membres du conseil pour assister à une présentation de l'outil Google Workspace pour OBNL le 12 décembre à 19h en ligne. Les conseils de quartier peuvent maintenant avoir accès aux documents communs et de faire du travail collaboratif. Une priorité déjà identifiée par les conseils de quartier lors de la démarche d'amélioration des pratiques des conseils de quartier tenue en 2022-2023. Un membre du conseil désigné Linda Duchaine, y assistera et fera le suivi.

7.2. Appel de projets de la Ville pour l'aménagement de jardins partagés

Le 21 novembre 2024, la Ville de Québec a annoncé le retour de l'appel de projets d'aménagement de jardins partagés invitant les entreprises, les institutions et les organismes à but lucratif ou non, à soumettre une demande avant le 1^{er} février 2025. Des réflexions sur de potentiels projets de jardinage partagé, visant à répondre à favoriser l'amélioration de la qualité de vie et la protection de la biodiversité, sont en cours souligne madame Catherine Gaudette dont l'organisme La Pieuvre y porte une attention particulière. Un bel outil de résilience climatique, comme stipulé dans la lettre d'invitation, dont les détails de l'appel des projets sont disponibles sur le Web de la Ville.

7.3. Politique en matière d'activités physiques sportives et de plein air

Un questionnaire à répondre en ligne a été envoyé le 4 décembre aux conseils de quartier pour permettre à la Ville de Québec d'actualiser sa Politique en matière d'activités sportives et de développements pour ses activités. Madame Linda Duchaine indique avoir répondu à ce questionnaire.

7.4. Rendez-vous du jardinage – 4 mai 2025

Un projet du conseil de quartier des Châtels qui demeure à suivre.

7.5. Table de concertation sur le transport en commun

Pour les membres intéressés à se joindre à un futur comité sur le transport en commun, madame Lyse Pelletier leur a fait suivre le courriel reçu de la Table de concertation vélo, qui donne les coordonnées de madame Nicole Laveau, présidente du conseil de quartier de Vanier, avec qui ils pourront partager leur intérêt.

7.6. Parlons Loretteville

L'organisme a fait une invitation aux membres pour un 5 à 7 heures. Madame Pelletier se dit intéressée aux échanges mais pas dans le cadre de la réunion d'un 5 à 7 heures.

8. Adoption du procès-verbal du 12 novembre 2024

Sur proposition de madame Linda Duchaine, laquelle est appuyée par madame Nancy Beaupré, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 12 novembre 2024.

9. Fonctionnement du conseil de quartier

9.1 Suivi du budget du conseil de quartier

Monsieur Samuel Clavet, trésorier, porte à l'attention des membres les données financières de fonctionnement. Considérant les dépenses prévues pour la sécurité routière de 2 735\$ et autres dépenses, il resterait en disponibilité, le montant de 966.13 \$ précise-t-il.

9.2 Résolution pour le paiement des travaux de rédaction

Résolution 24-CA-33

Sur proposition de madame Lyse Pelletier qui est appuyée par monsieur Samuel Clavet, il est résolu d'effectuer le paiement de 125. \$ pour les travaux de rédaction du procès-verbal du 10 décembre 2024.

10. Varia

• **Francisation au centre Saint-Louis**

Le sujet relatif aux coupures dans le budget de francisation des immigrants est porté à l'attention des membres par madame Catherine Gaudette. Loretteville compte plusieurs immigrants nécessitant cette formation pour faciliter leur intégration au milieu, se trouver du travail... Bref, les femmes et les enfants sont les plus susceptibles d'en souffrir accroissant ainsi, leur vulnérabilité. Une situation qui est préoccupante et à suivre.

11. Levée de l'assemblée

Madame Linda Duchaine propose la clôture de l'assemblée à 21 h appuyée par madame Nancy Beaupré. La prochaine assemblée aura lieu le mardi 14 janvier 2025 au centre communautaire Denis Giguère.

Linda Duchaine
Vice-présidente

Lyse Pelletier
Secrétaire